

Éloge funèbre de M. André Degroeve

Le président : C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, le 19 mai 2014, de M. André Degroeve, membre honoraire de notre Assemblée.

Né à Saint-Josse-ten-Noode le 1er avril 1931, André Degroeve était docteur en droit, licencié en sciences politiques et diplomatiques et licencié en droit des assurances de l'ULB, université dont il présida le conseil d'administration de 1980 à 1986.

Ses premiers pas professionnels le menèrent en 1957 à l'Union professionnelle des entreprises d'assurance, en 1962 à la Société nationale d'investissements et en 1968 à la Société nationale des chemins de fer vicinaux.



C'est au secrétariat national des étudiants socialistes qu'il entama, en 1953, son parcours politique. Ancien président de la Fédération bruxelloise du PS, il fut membre du cabinet d'Edmond Leburton en 1965. Municipaliste convaincu, il fut conseiller communal de la commune de Forest de 1964 à 1989. Il devint premier échevin en 1971 et bourgmestre en 1977. À la tête de sa commune, André Degroeve a su donner sa pleine mesure pour plusieurs réalisations concrètes dans le domaine social. Il veillera à intensifier la lutte contre la pauvreté en augmentant les possibilités d'intervention du CPAS et à poursuivre la rénovation des logements sociaux.

André Degroeve siégea à la Chambre de 1971 à 1981 et de 1985 à 1989 où il représenta, pour le PS, l'arrondissement de Bruxelles. Il fut également membre du Sénat de 1981 à 1985. Il s'intéressa particulièrement à l'intérieur, aux questions économiques ainsi qu'à la réforme des institutions et notamment au problème de Bruxelles. Ayant acquis une parfaite connaissance du fonctionnement de notre Assemblée, il exerça la présidence de la commission de l'Intérieur et fut aussi président du groupe PS.

Notre ancien collègue a également rempli des fonctions gouvernementales. Il devint secrétaire d'État à la Communauté française en 1980 sous le gouvernement Martens II, ministre de la Région bruxelloise et président de l'Exécutif de la Région bruxelloise de décembre 1980 à décembre 1981, dans le gouvernement Martens IV. Au-delà de l'économique, il s'efforça d'améliorer le cadre de vie des Bruxellois en ouvrant des parcs, en rénovant des quartiers anciens et en relançant l'animation urbaine. On se rappellera aussi sa contribution active en ce qui concerne la gestation de la future Région bruxelloise.

C'est en 1989 qu'il devint le dernier gouverneur de la province unie du Brabant. Après la scission de la province, il termina sa carrière politique en avril 1998 comme gouverneur de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale. Il emporta dans ses bagages cette citation de Rosa Luxemburg, accrochée au mur de son bureau: "La liberté, ce n'est pas la liberté des membres du parti ou des partisans du gouvernement, fussent-ils aussi nombreux qu'on voudra. La liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement."

André Degroeve était quelqu'un de généreux qui ne se départissait que très rarement de sa bonne humeur. Toutefois, derrière une jovialité réelle se cachaient une solide dose de détermination et des convictions politiques solides.

La Chambre a adressé à la famille du défunt les condoléances de notre Assemblée.

Laurette Onkelinx, ministre: C'est un homme de grande qualité, un homme sincère, juste et humain qui nous a quittés le 19 mai dernier.

Comme certains autres collègues ici présents, je l'ai connu sur les bancs de cette Assemblée. André Degroeve était un brillant orateur, un habile négociateur, passionné de la chose politique et des valeurs socialistes.

Vingt années durant, André Degroeve a défendu inlassablement et avec conviction les intérêts de notre pays et de Bruxelles, une Région en laquelle il a cru très tôt et pour laquelle il nourrissait de réelles ambitions. Dresser ici la liste exhaustive des innombrables efforts qu'il a déployés en faveur de la Région serait une mission particulièrement ardue.

André Degroeve était, comme on dit, un "echte Brusselaar". Comme vous l'avez dit, Monsieur le président, il a été ministre de la Région sous le gouvernement dit Martens IV. Le Bruxelles qu'il aimait et voulait était une Région ouverte, ouverte sur la diversité, ouverte sur le multiculturel et sur le dialogue fructueux entre communautés linguistiques.

Une de ses grandes réalisations fut aussi de soutenir la rénovation des quartiers, la création d'espaces publics. Le développement harmonieux du territoire bruxellois était sa priorité, tout comme l'était la lutte contre les discriminations et l'exclusion, des combats qu'il a menés avec acharnement également au niveau local dans sa belle commune de Forest.

Président de la Fédération bruxelloise du parti socialiste, il avait aussi à coeur de promouvoir des femmes à des postes à responsabilité à une époque où ce n'était pas une évidence.

Lorsqu'il est devenu le dernier gouverneur de la province de Brabant en 1989, il a poursuivi ses efforts en ce sens. Il est toujours resté fidèle aux valeurs de son parti. En collaboration avec son épouse, il a ouvert les portes du palais provincial aux citoyens et y a établi un musée abritant des oeuvres du riche patrimoine artistique de la province.

Homme d'une grande jovialité, il était très sensible à la détresse sociale et a beaucoup agi en soutien aux associations. Annuellement, André Degroeve et son épouse organisèrent d'ailleurs au sein du même palais un grand bal au profit de l'enfance défavorisée.

Mesdames et messieurs, il n'est probablement pas de meilleure façon d'honorer la mémoire de notre collègue que de poursuivre ses combats, car son combat fut beau et le travail à accomplir reste important.

Comme André Degroeve, continuons à nous battre ensemble, réunis autour de l'essentiel pour que chacun puisse vivre dignement, être respecté et déployer son talent!

Au nom du gouvernement, je présente à son épouse Marie-Josèphe et à sa famille mes plus sincères condoléances.

L'Assemblée debout observe une minute de silence.